

Bien vivre à

Novembre 2017



Cérémonies du 11 novembre

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Lettres de poilus
La chanson de Craonne
Etat Civil
Essai sirène SAIP
Maison médicale
Recette du mois
Le conseil du jardinier
Les travaux
Agenda des associations
Nouvelles du RPI
Réunion publique station
d'épuration

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madem
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau



Commémoration de l'Armistice de la Guerre 1914-1918

Samedi 11 novembre

à 9 h 50

devant le Monument aux Morts

avec la participation des enfants scolarisés à l'école de Mazères

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Le 11 Novembre nous allons commémorer le 99^{ème} anniversaire de l'armistice de la grande guerre 1914 / 1918. Ce devoir de mémoire que nous faisons vivre chaque année nous le mettons au service de la Paix, de la tolérance, du droit et des libertés individuelles et collectives dans le respect de chacun et chacune. En effet l'annonce du cessez-le-feu mettait un terme à la première guerre mondiale après 4 années terribles. Le bilan décrit ce que fut ce conflit avec 18,6 millions de morts, 9,7 millions de militaires, 8,9 millions de civils et plus de 12 millions de blessés.

Ces cérémonies du 11 Novembre sont un devoir pour se souvenir, rendre hommage à celles et ceux qui ont été les victimes, à faire vivre cette idée de paix : « Plus jamais Ça ! »

En 1917, après 3 années d'une guerre meurtrière et indécise dont nul n'entrevoit la fin, la lassitude touchait l'ensemble des armées européennes dont le moral était au plus bas.

À l'intérieur des troupes françaises, après l'échec sanglant de l'offensive sur le Chemin des Dames au printemps 17, avec les conditions effroyables : dans le froid, la boue, le déluge d'obus et le report de permission, tous ces facteurs s'additionnaient, provoquant une montée de la grogne parmi les hommes au front. Des mutineries virent le jour et ne cessèrent de se développer pendant l'été 1917 ; elles touchèrent 2/3 des régiments français. Des mouvements similaires se développaient dans le même temps parmi les autres armées européennes impliquées dans le conflit y compris à l'intérieur de l'armée allemande.

Dans l'armée française, les mutineries se manifestèrent essentiellement par des refus collectifs dans plusieurs régiments. Les soldats acceptaient de conserver les positions mais refusaient obstinément de participer à de nouvelles attaques vouées à l'échec.

Cette grande crise au sein de l'armée française conduisit à des sanctions contre les mutins. Environ 3500 condamnations par les conseils de guerre avec des peines plus ou moins lourdes. Il y eut 1381 condamnations aux travaux forcés ou de longues peines de prison, et 554 condamnations à mort dont environ 50 exécutions pour l'exemple. Ce chiffre a été sujet à controverse du fait de l'impossibilité d'accéder aux archives avant 100 ans. Cette affaire devait rester secrète jusqu'à cette année 2017, date à laquelle les archives peuvent être ouvertes.

100 ans après il est temps que tous ces soldats « fusillés pour l'exemple » soient officiellement réhabilités.

La question des fusillés pour l'exemple constitue un volet particulièrement douloureux de la Grande Guerre. En Novembre 1998, lors d'une cérémonie dans la petite commune de Craonne haut-lieu de la bataille du Chemin des Dames d'Avril 1917 qui avait été l'élément déclencheur des mutineries, Lionel Jospin, Premier Ministre, avait demandé la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » en souhaitant « qu'ils réintègrent aujourd'hui pleinement notre mémoire collective nationale ». Pour ma part je suis pour que la France réhabilite ces soldats pour leur mémoire et pour leurs familles qui ont dû vivre depuis 100 ans avec de nombreuses questions, des sentiments partagés entre culpabilité et fierté, il est temps de les libérer de ce poids au vue de la réalité historique de cet épisode de la Première Guerre Mondiale.

Aujourd'hui comme hier, c'est en agissant pour la paix, la tolérance, la liberté que nous restons fidèle à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur le monument aux morts de chaque commune.

Je vous invite à venir nombreuses et nombreux Samedi 11 Novembre à 9 h 50 pour commémorer l'armistice et rendre hommage aux enfants de Mazères-sur-Salat qui ont payé un lourd tribut dans ce conflit.

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac

Lettres de poilus



Verdun, le 18 mars 1916,

Ma chérie,

Je t'écris pour te dire que je ne reviendrai pas de la guerre. S'il te plaît, ne pleure pas, sois forte. Le dernier assaut m'a coûté mon pied gauche et ma blessure s'est infectée. Les médecins disent qu'il ne me reste que quelques jours à vivre. Quand cette lettre te parviendra, je serai peut-être déjà mort. Je vais te raconter comment j'ai été blessé.

Il y a trois jours, nos généraux nous ont ordonné d'attaquer. Ce fut une boucherie absolument inutile. Au début, nous étions vingt mille. Après avoir passé les barbelés, nous n'étions plus que quinze mille environ. C'est à ce moment-là que je fus touché. Un obus tomba pas très loin de moi et un morceau m'arracha le pied gauche. Je perdis connaissance et je ne me réveillai qu'un jour plus tard, dans une tente d'infirmerie. Plus tard, j'appris que parmi les vingt mille soldats qui étaient partis à l'assaut, seuls cinq mille avaient pu survivre grâce à un repli demandé par le Général Pétain.

Dans ta dernière lettre, tu m'as dit que tu étais enceinte depuis ma permission d'il y a deux mois. Quand notre enfant naîtra, tu lui diras que son père est mort en héros pour la France. Et surtout, fais en sorte à ce qu'il n'aille jamais dans l'armée pour qu'il ne meure pas bêtement comme moi.

Je t'aime, j'espère qu'on se reverra dans un autre monde, je te remercie pour tous les merveilleux moments que tu m'as fait passer, je t'aimerai toujours.

Adieu,

Soldat Charles Guinant



Le poilu, Steinlen

Source :
Réunion des Musées Nationaux

Lettre d'un soldat (1917), retenue par le contrôle postal

« Tous les soldats crient : « A bas la guerre ! » et refusent de prendre les lignes. J'espère que tous en feront autant et que nous finirons ce carnage depuis qu'il dure... A Soissons, ils ont tué deux gendarmes. Nous n'avons rien à gagner à la continuation de la guerre. Ça a l'air de chauffer grave à Paris avec les grèves. Tant mieux. »

G. Pedroncini, 1917, *les mutineries de l'armée française*, coll. Archives Jaillard-Gallimard, 1968

Lettre d'un fusillé « pour l'exemple ». L'orthographe est d'origine.

« Je soussigné, Leymarie Léonard, soldat de 2e classe, né à Seillac, Corrèze.

Le conseil de guerre me condamne à la peine de mort pour mutilation volontaire et je déclare formellement que je suis innocent. Je suis blessé ou par la mitraille ennemie ou par mon fusi, comme l'exige le major, mais accidentellement, mais non volontairement, et je jure que je suis innocent, et je répète que je suis innocent. Je prouverai que j'ai fait mon devoir et que j'aie servi avec amour et fidélité, et je n'ai jamais féblie à mon devoir.

Et je jure devant dieu que je suis innocent.

Léonard Leymarie

Guéno J.P., *Proverbes de poilus : lettres et carnets du front 1914-1918*, Paris Librio 2001

Dernière lettre du caporal Henry Floch à sa femme Lucie (martyr de Vingré)

« Ma bien chère Lucie,

Quand cette lettre te parviendra, je serai mort fusillé. Voici pourquoi : le 27 novembre, vers 5 heures du soir, après un violent bombardement de deux heures, dans une tranchée de première ligne, et alors que nous finissions la soupe, des Allemands se sont amenés dans la tranchée, m'ont fait prisonnier avec deux autres camarades. J'ai profité d'un moment de bousculade pour m'échapper des mains des Allemands. J'ai suivi mes camarades, et ensuite, j'ai été accusé d'abandon de poste en présence de l'ennemi.

Nous sommes passés vingt-quatre hier soir au Conseil de Guerre. Six ont été condamnés à mort dont moi. Je ne suis pas plus coupable

que les autres, mais il faut un exemple. Mon portefeuille te parviendra et ce qu'il y a dedans. Je te fais mes derniers adieux à la hâte, les larmes aux yeux, l'âme en peine. Je te demande à genoux humblement pardon pour toute la peine que je vais te causer et l'embarras dans lequel je vais te mettre...

Ma petite Lucie, encore une fois, pardon. Je vais me confesser à l'instant, et espère te revoir dans un monde meilleur. Je meurs innocent du crime d'abandon de poste qui m'est reproché. Si au lieu de m'échapper des Allemands, j'étais resté prisonnier, j'aurais encore la vie sauve. C'est la fatalité.

Ma dernière pensée, à toi, jusqu'au bout.

Henry Floch »

La chanson de Craonne

Chanson anonyme écrite après la bataille particulièrement meurtrière du Chemin des Dames en 1917



Quand au bout d'huit jours, le r'pos terminé,
On va r'prendre les tranchées,
Notre place est si utile
Que sans nous on prend la pile.
Mais c'est bien fini, on en a assez,
Personn' ne veut plus marcher,
Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot
On dit adieu aux civ'lots.
Même sans tambour, même sans trompette,
On s'en va là haut en baissant la tête.

Refrain

Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes.
C'est bien fini, c'est pour toujours,
De cette guerre infâme.
C'est à Craonne, sur le plateau,
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
C'est nous les sacrifiés !

C'est malheureux d'voir sur les grands boul'vards
Tous ces gros qui font leur foire ;
Si pour eux la vie est rose,
Pour nous c'est pas la mêm' chose.
Au lieu de s'cacher, tous ces embusqués,
F'raient mieux d'monter aux tranchées
Pour défendr' leurs biens, car nous n'avons rien,

Nous autr's, les pauvr's purotins.
Tous les camarades sont enterrés là,
Pour défendr' les biens de ces messieurs-là.

Refrain

Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance,
Pourtant on a l'espérance
Que ce soir viendra la r'lève
Que nous attendons sans trêve.
Soudain, dans la nuit et dans le silence,
On voit quelqu'un qui s'avance,
C'est un officier de chasseurs à pied,
Qui vient pour nous remplacer.
Doucement dans l'ombre, sous la pluie qui tombe
Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes.

Refrain

Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront,
Car c'est pour eux qu'on crève.
Mais c'est fini, car les trouffions
Vont tous se mettre en grève.
Ce s'ra votre tour, messieurs les gros,
De monter sur l'plateau,
Car si vous voulez la guerre,
Payez-la de votre peau !

Etat Civil

Décès :

- Anne LASBAX épouse DES-CAMPS décédée le 11 octobre 2017 à Saint-Gaudens.
- Gérard DESCOUENS décédé le 25 octobre à Lagardelle-sur-Lèze.



ASA

- ✿ Mardi 7 : Marche à Saint-Michel, Départ 13 h 45 de la place, RDV à 13 h à Salies.
- ✿ Mercredi 22 : Marche à Proupiary, départ 13 h 45 de la place, RDV 13 h 15 à Salies.

Essai Sirène SAIP

Les essais mensuels des sirènes d'alerte relevant de l'État, des communes et des établissements industriels autres que les aménagements hydrauliques ont lieu le premier mercredi de chaque mois à midi. Le premier mercredi de novembre 2017 étant un jour férié, l'essai mensuel est reporté au mercredi 8 novembre 2017 à midi.

Pour mémoire, rappel des consignes générales de comportement en cas d'alerte

Au signal, il faut :

Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...)

Arrêter climatisation, chauffage et ventilation

Se mettre à l'écoute de la radio

Ce qu'il ne faut pas faire :

Rester dans son véhicule

Aller chercher les enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité)

Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours)

Rester près des vitres

Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors

Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion)

Quitter l'abri sans consigne des autorités

Rappel des caractéristiques du signal national d'alerte

Le signal d'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Le signal de fin d'alerte : son continu de 30 secondes

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes le premier mercredi de chaque mois à midi.

Maison médicale

Maison de santé à Salies-du-Salat réalisation en 2018 !

Le conseil communautaire a décidé la construction d'une maison médicale à Salies-du-Salat. Pour notre territoire le risque de désert médical existe. Les médecins actuellement en exercice vont pour une grande partie faire valoir leur droit à la retraite. La communauté Cagire Garonne Salat poursuit ses efforts pour permettre de conserver une offre de santé sur notre territoire rural. La maison de santé de Salies-du-Salat doit permettre de répondre au besoin d'une offre de santé. L'appel d'offre a été effectué et les entreprises choisies. Les travaux doivent débuter avant la fin de l'année. La livraison du bâtiment est prévue pour la fin de l'année 2018.



MCS Rugby

► *Séniors* - bon début de saison pour nos coureurs, qui occupent la 2^{ème} place pour l'équipe fanion et la 5^{ème} pour l'équipe B.

Un groupe renforcé par l'arrivée de 4 joueurs, mais aussi l'éclosion de jeunes formés au club.

► *Cadets juniors* : Début de saison plus difficile, à l'échelon supérieur. 4 cadets ont été retenus au sein du XV départemental - G. Benazet - G. Dallarmi - G. Lanté - S. Daffis.

► *Calendrier Séniors* :

12/11 RC Saudrune - MCS

19/11 Lauzerte - MCS

26/11 MCS - Lèguevin

2 Décembre

Le MCS fait son cabaret
Salle du 1^{er} Mai

19 h 30 - Apéritif

20 h 00 - Repas avec traiteur

21 h 30 - Spectacle cabaret avec la troupe du Moulin des Roches.

23 h 30 - Soirée dansante

Inscriptions réservations : Mairie de Mazères

05.61.97.48.22

Adultes : 39 €

Enfants - de 12 ans : 15 €

Ecole de sports

Durant ces vacances de Toussaint, l'Ecole de Sports a proposé à tous les enfants âgés de 5 à 16 ans de participer à 2 journées animées par Joël Marcel et Christian Rougé.

Le mardi 24, ils étaient 28 à se retrouver à la salle du 1^{er} Mai à Mazères pour une matinée de sports collectifs. A midi, direction le Café des Sports, ils ont pris leur déjeuner au restaurant ! Et l'après-midi, les activités ont continué au stade de Bouque de Lens à Cassagne. La journée particulièrement ensoleillée s'est terminée par un goûter collectif.

Le lendemain, le bus a amené 34 enfants et 5 accompagnateurs au nouveau complexe de Saint-Gaudens où ils ont pu profiter des installations : bowling, patinoire et parc de jeux. Le soleil étant toujours de la partie, le pique-nique de midi a été pris au bord de lac de Sède, sur la nouvelle aire de loisirs très appréciée de tous.

Pour les vacances de Noël, si la neige est au rendez-vous, nous prévoyons 2 journées au ski les 27 et 28 décembre.



SAMEDI 2 DECEMBRE 2017
Le MCS fait son cabaret
 À 19H30 Salle du 1er Mai à Mazeres
 Soirée de Gala - 39 € / pers
 Rés: mairie : 05 61 97 48 22 - mairie-mazeres2@wanadoo.fr
 Organisé par le MAZERES CASSAGNE SPORT



Sortie de l'Ecole de Sports à Saint-Gaudens pendant les vacances de Toussaint

G.V.

Nous voici maintenant en automne, mais ce n'est pas pour autant que l'on reste inactif. Le club a repris son activité avec un nouveau coach : Mélodie MASSAT, diplômée d'état. Cette année sportive commence donc par une impulsion bénéfique pour tous les membres de notre club. Les séances ont lieu un mercredi par quinzaine avec une reprise le 15 Novembre à 20 h 30. Nous vous invitons à venir découvrir cette activité adaptée à tout âge et à devenir membre à votre tour.

Recette du mois

Soupe au potiron

Ingrédients

1 kg de potiron
1 oignon
30 g de beurre
1,2 l de bouillon de volaille (réalisé avec 1 bouillon cube)
40 cl de lait
20 cl de crème liquide
minicroûtons de pain d'épices

Préparation de la recette "Soupe au potiron"

1. Coupez le potiron en deux, puis retirez les graines avec une cuillère.

2. Coupez les moitiés de potiron encore en deux, enlevez la peau et découpez en morceaux. Emincez l'oignon.

3. Faites fondre 30 g de beurre dans une casserole. Faites revenir doucement les lamelles d'oignon jusqu'à ce qu'elles soient transparentes. Ajoutez le potiron et le bouillon de volaille. Salez et poivrez.

4. Portez la soupe à ébullition, puis réduisez le feu et laissez frémir en écumant de temps en temps, jusqu'à ce que le potiron soit tendre (environ 15 mn).

5. Passez la soupe au mixeur et incorporez le lait.

6. Réchauffez la soupe, puis ajoutez la crème liquide.

7. Rectifiez l'assaisonnement en sel et en poivre. Servez avec quelques croûtons de pain d'épices.



Conseil du jardinier

En novembre, l'automne est là et l'hiver se prépare activement dans les allées du jardin. Les derniers bulbes doivent être arrachés et remisés. Les plantes fragiles reçoivent d'urgence leurs protections d'hiver pour repartir de plus belle au printemps.

C'est aussi l'époque de planter les bruyères, les chrysanthèmes et les bulbes de printemps (perce-neige, crocus, narcisses, tulipes,...). N'oubliez pas les pensées et les primevères qui égayeront vos allées dès les premiers rayons de soleil. Les rosiers butés et taillés, il ne restera plus qu'à rentrer les dahlias après les premières gelées. Le sol encore chaud est très humide. Les vivaces en profitent pour s'installer en préparation de la belle saison à venir.

Au potager, il est temps de récolter la mâche et les crosnes. Les feuillages de tomates se retrou-

vent au compost avec les restes de la dernière tonte du gazon. Au verger, pendant ce temps on s'active. L'automne est la meilleure saison pour faire toutes les plantations de vos arbres et arbustes. Le proverbe est là pour nous le rappeler : "A la Ste Catherine, tout bois prend racine" ! Préférez des spécimens à racine nue pour plus de réussite et surtout n'hésitez pas à procéder à un arrosage abondant !

L'automne est aussi le meilleur moment pour élaguer les arbres ou arbustes.

Au balcon, les potées se doivent d'être rentrées ou pour le moins protégées du gel.



Les Apartés

Les ateliers ont repris à Mazères dans la salle de l'école.

La plupart des cours sont complets, il reste quelques places le mercredi de 14 h à 15 h pour les 4-6 ans.

Autres horaires :

de 15 h à 16 h 30 pour les 9 - 11 ans, et le vendredi soir de 20 h 30 à 22 h pour les adultes.

Renseignements au 07.71.76.47.17



MCS Montagne

⊗ Samedi 4 : But Lacs de Consatere, accès , accès Tramezegues, départ 7 h, durée 6 h 30.

⊗ Mercredi 8 : But Pic de la Fonta, accès Couflens, départ 7 h, durée 4 h 30.

⊗ Samedi 18 : But Tuc des trois Cornets, accès Bausen, départ 7 h, durée 6 h.

⊗ Mercredi 22 : But Mont Béas, accès étang de Lers, départ 7 h, durée 4 h.

On délivre la nouvelle carte montagne pour la saison 2017/2018.

Dans un soucis d'ouverture du club, on programme des sorties d'initiation un dimanche par mois à partir du 5 novembre 2017 et plus si succès.

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise

le samedi 18 novembre
la fête du Beaujolais Nouveau
à midi
Salle du 1er Mai

Au Menu :

Apéritif

Daube accompagnée de riz

Fromage

Café

Vin rouge et rosé.

Tarif : 6 € jusqu' à 10 ans

12 € adultes et enfants de plus de 10 ans.

Inscription et paiement jusqu'au 15 novembre inclus à la Mairie de Mazères 05.61.97.48.22 ou auprès de Xavier au 06.59.23.00.07 .

Le 16 mars 1978 l'association du Comité des Fêtes était créée. Elle fêtera donc ses 40 ans en 2018.

A cette occasion si vous avez en votre possession des affiches, photos ou anecdotes la concernant, vous pouvez prendre contact avec la Mairie.

Les travaux

Très haut débit salle du 1^{er} Mai : la traversée de route pour Orange a été réalisée. Prochaine étape le branchement électrique et la pose de l'armoire.

Station d'épuration : les travaux de terrassement du chemin sont en cours avec l'enfouissement des réseaux. La prochaine étape verra la réalisation du terrassement de la nouvelle station d'épuration.

Mairie : les travaux de retrait de l'amiante sont terminés. Nous sommes à la phase de démolition au sein de la maison Boube et au rez-de-chaussée de la mairie.

RD 13 : Les travaux de sécurisation qui seront réalisés par l'entreprise COLAS débuteront le 27 novembre.

Le Latéral : Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques débuteront le 15 novembre.

Rénovation de l'école primaire : Les travaux s'effectueront par tranche pendant les vacances scolaires. La première tranche se déroulera lors des vacances de Noël.





L'actu de novembre

Espace Alternative Santé - Mazères sur Salat
contact 06 84 93 12 48 - voyageinterieur31@gmail.com

Les CONFERENCES

Samedi 4 nov à 18 h :

Stress, anxiété et dépression : des solutions alternatives

Samedi 1^{er} déc à 18 h :

Fatigues, troubles du sommeil : des solutions alternatives

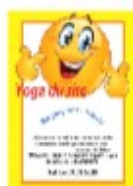
Les ATELIERS

(merci de vous inscrire par mail ou téléphone (maxi 72 h avant la date)-arrhes à verser)

Atelier d'initiation au shiatsu (cycle de 5 ateliers-formations) :

Samedi 25 nov : 15 euros l'atelier - 14h-17h30 (8 pers. Avec un minimum de 4 pers)

Les COURS



Nouveau !!

Cours de Yoga du Rire

1 lundi/2 dès le 6 nov
19-20h

Infos : Emmanuel LACAZE 06.09.33.66.18

Sophrologie (2 cours « découverte » offerts) : mardi de 18h30 -20 h / mercredi de 9h30-11h

Communication bienveillante 1 vendredi sur 2 : de 18h30-20h (création d'un 2^e groupe)

Céline FERNANDEZ (praticienne en santé naturelle et Bien-être) sera présente
le 20 novembre (séances individuelles) de 14 à 18 heures (sur RDV) tel 06 80 18 59 79



MCS Volley

Le MCV Volley jeune était invité par le club de CARBONNE mardi 24 Octobre à sa première rencontre interclub.

L'occasion a été de découvrir les différentes variantes de ce jeu adapté aux plus jeunes. Tout le monde y a pris du plaisir, merci aux parents et à l'équipe de Carbonne pour la qualité de l'accueil. A tous de travailler pour relever les prochains défis sportifs.

Nouvelles du RPI



OCTOBRE 2017

LA FINLANDE A L'HONNEUR : Cette année nous accueillons Leonora (prononciation en roulant le « r ») KOSKINEN en classe de CE2. Elle vient de Finlande. Son papa est venu nous présenter la Finlande, le pays des mille lacs.



La superficie de la Finlande est de 338 424 km², un peu plus de la moitié de celle de la France (643 801 km²).
La Finlande est peu peuplée: il y a seulement 5,5 millions d'habitants.
Sa capitale est Helsinki.
La Finlande est devenu membre de l'Union Européenne en 1995 et sa monnaie est l'euro .

La langue officielle de la Finlande est le finnois. C'est la langue maternelle de 93 % des Finlandais. C'est une langue très difficile, complètement différente de tous les autres langues de l'Europe.

Leonora nous apprend quelquefois des mots mais la maîtresse ne doit pas avoir le bon accent car cela la fait beaucoup rire.

A vous de jouer :

Salut - Hei!

Bonjour - Hyvää päivää!

Au revoir! - Näkemiin!

un chien - koira

un chat - kissa

un cheval - hevonen



La Finlande est connue pour ses lacs et forêts .En Finlande, il y a beaucoup de nature sauvage. Il y a 187 888 lacs et 71,6 % de la superficie est couverte de forêts.

Nouvelles du RPI suite



Les hivers en Finlande sont très froids. Dans le nord, les habitants ne voient pas le soleil pendant 3 mois. On peut voir des aurores boréales. Les Finlandais font beaucoup de ski nordique. C'est en Finlande que vit le véritable Père Noël.



En Finlande, il y a des loups et des ours mais ils ont peur des hommes. Norppa est le phoque qui vit dans le lac de Saimaa. Il n'en existe plus que 320. Il est aujourd'hui protégé.



Leonora et sa famille reviendront en Finlande en décembre car il y aura de grandes fêtes. Car cette année la Finlande fêtera le 100^{ème} anniversaire de son indépendance avec la Russie.

Nous remercions la famille Koskinen pour ce beau voyage. Les enfants de la classe n'ont qu'une hâte partir en Finlande en voyage scolaire pour que Leonora nous fasse découvrir son pays.



Voici les moomines personnages préférés des enfants finlandais.

Réunion publique station d'épuration

La réunion prévue fin octobre a été reportée en raison de problèmes techniques. Celle-ci sera reprogrammée dès que possible pour présenter le projet et vous informer sur les tarifs de l'eau et de l'assainissement.

MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie-mazeres-salat.jimdo.com		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h (<i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i>)		
SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT	Mairie de Soueich 05.61.79.73.24 - Bureau à la mairie de Cassagne ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h - Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
MEDIATHEQUE	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
PERCEPTION	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
E.D.F. – G.D.F.	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
S.M.E.A.	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	M ^{me} Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 05.61.90.56.18 (Mazères) 05.61.97.54.27
PHARMACIES DE GARDE	01.11 Ph Castan 05.11 Ph Plegat Valliere 11.11 Ph Plegat valliere 12.11 Ph Cazelles 19.11 Ph Clarous 26.11 Ph Tari Caujolle	Boussens Aurignac Aurignac Martres Mane St Martory	05.61.90.00.04 05.61.98.90.11 05.61.98.90.11 05.61.98.80.13 05.61.90.55.50 05.61.90.23.39
MEDECINS DE GARDE	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 15 ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		